

**Bilan de la Berce du
Caucase en Alsace**
Heracleum mantegazzianum
Somm. Et lev.

Julie-Anne Burkhart
Jérôme Hog
07/10/2021



1. Données générales sur l'espèce

STATUTS

Les statuts attribués à la berce du Caucase dans le cadre des listes « espèces exotiques envahissantes » pour le Grand Est et les régions limitrophes sont regroupés dans le Tableau 1. Cette espèce est réglementée en France et possède le statut « implanté » dans la région Grand Est.

Tableau 1. Statuts liés au caractère invasif de la berce du Caucase en Grand Est et dans les territoires limitrophes ou supranationaux.

Territoire disposant d'une liste EEE	Statut « EEE » attribué
Union Européenne	Préoccupante
France	Réglémentée
Belgique	Black List – A3
Luxembourg	Black List
Allemagne	Schwarze Liste - Managementliste
Suisse	Liste noire
Grand Est	PEE implantée
Franche-Comté	Envahissante majeure dans les milieux naturels ou semi-naturels
Bourgogne	Catégorie 0+
Ile-de-France	Avérée implantée
Picardie	A1

DESCRIPTION DE L'ESPECE

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum* Somm. Et lev.) appartient à la famille des *Apiaceae*.

Pouvant mesurer entre 2 et 4m de hauteur, elle possède une tige épaisse, cannelée et creuse, poilue et maculée de tâches rouges, dont le diamètre peut atteindre et dépasser 10cm.

Ses feuilles alternes, larges, sont profondément découpées en trois ou cinq divisions. Elles sont glabres ou faiblement pubescentes à la face inférieure. Le limbe est irrégulièrement lobé et bordé de dents aigües. Leur pétiole est cylindrique et, comme la tige, ponctué de tâche rouges. Elles mesurent généralement entre 50cm et 1m de longueur.

Ses fleurs, blanches, sont disposées en ombelles atteignant 50cm de diamètre. Ces dernières possèdent plus de 50 rayons, longs de 8 à 30cm. Les fruits développés ensuite sont aplatis, de 9 à 14mm de longueur, et bordés de poils hérissés. Les graines présentent quatre lignes marrons terminées par un renflement.



Figure 1. Caractères morphologiques de la berce du Caucase. Feuilles irrégulièrement lobées et bordées de dents aigües (A) – Pétiole cylindrique, maculé de tâches rouges (B) – Feuilles larges et longues de 50cm à 1m (C) – Plante de 2 à 4m de hauteur (D) – Feuilles profondément découpées en trois ou cinq divisions (E) – Tige épaisse, cannelée (F). CBA, 2021 – Ferrette (68), Raedersdorf (68), Rimbachzell (68).

RISQUES DE CONFUSIONS POSSIBLES

La berce du Caucase peut être confondue avec la berce commune (*Heracleum sphondylium* L.), indigène. Cette dernière s'en distingue par sa plus petite taille (jusqu'à 2m), les rayons de ses ombelles moins nombreux (jusqu'à 35 rayons maximum) et plus courts (8 à 13cm) et ses pétioles entièrement verts, sillonnés, et non tâchés de rouge. De plus, la berce commune possède des feuilles dont les divisions lobées ne sont pas dentées.

Tableau 2. Comparaison des caractères morphologiques discriminants de chaque espèce.

	Berce du Caucase <i>Heracleum mantegazzianum</i> Somm. et Lev.	Berce commune <i>Heracleum sphondylium</i> L.
Taille	2-4m	< 2m
Tige	Diamètre = 10cm	Diamètre < 6cm
Ombelles	50-150 rayons Longueur = 8-30cm	< 35 rayons Longueur = 8-13cm
Pétiole	Cylindrique, maculé de tâches rouges	Sillonné, entièrement vert
Feuille	Irrégulièrement lobée et bordée de dents aigües	Lobée, non dentée
Fruit	Longueur = 9-14mm	Longueur = 6-8mm
Graine	Lignes terminées par un renflement	Lignes non renflées



Figure 2. Feuille lobée non dentée et fruit à lignes non renflées de la berce commune – CBA, 2021 – Steinbach (68).

BILOGIE

Floraison : J F M A **M J J A** S O N D

La berce du Caucase est une plante vivace. Elle a un développement uniquement végétatif durant les deux à trois premières années sous l'aspect de rosettes de feuilles et accumule des réserves sous forme d'une racine pivotante. L'année suivante ou les deux années suivantes, la floraison a lieu entre les mois de mai et de juillet et la fructification se déroule entre août et octobre.

Elle n'effectue pas de reproduction asexuée et dissémine donc l'énorme quantité de graines (>10 000 par individu) qu'elle produit. Ces graines peuvent être disséminés par simple gravité, par le vent, l'eau, ou encore l'action de l'Homme (engins agricoles, semelles des chaussures, ...). Elles possèdent une capacité de germination de sept ans et germent à partir d'avril.

ÉCOLOGIE

Les habitats frais à humides, ainsi que les substrats neutres à basiques, relativement riches en azote sont favorables au développement de la berce du Caucase. Ainsi, elle affectionne les berges des cours d'eau et prairies humides avoisinantes. Favorisée par les perturbations du milieu, c'est une espèce qui peut de ce fait envahir les talus et friches, les bords de route, les prairies hygrophiles et les lisières forestières. Elle est parfois retrouvée en compagnie d'autres espèces exotiques envahissantes (Balsamine de l'Himalaya, Renouées géantes, ...).

IMPACTS DE L'ESPECE

Activité humaine	<ul style="list-style-type: none">- Stade juvénile est une cause de brûlures chez le bétail- Grandes populations entravent la circulation
Environnement	<ul style="list-style-type: none">- Amplification de l'érosion des berges des cours d'eau- Monopolisation des ressources nutritives et de l'espace entraînent la disparition locale des espèces indigènes- Dispersion rapide amenant à un envahissement important
Santé	<ul style="list-style-type: none">- Le contact avec la sève de la plante peut provoquer des lésions sur la peau, apparentées à des brûlures pouvant aller jusqu'au 2^{ème} degré

PROVENANCE ET SITUATION EN FRANCE

Originaire du massif montagneux du Caucase, entre l'Europe et l'Asie, la berce du Caucase a été introduite volontairement par l'Homme en Europe du Nord et de l'Ouest au XIX^{ème} siècle, pour ses qualités ornementales. Elle s'est échappée des parcs et jardins où elle a été plantée initialement, devenant invasive un siècle plus tard. Elle est actuellement bien implantée sur l'ensemble du territoire français.

En Alsace, la première mention « naturalisée » de la berce du Caucase date de 1886 dans la commune de Niederbronn-les-bains. Depuis, elle a été mentionnée à diverses reprises et sur plusieurs localités, par différents observateurs externes au Conservatoire Botanique d'Alsace. Cependant, au sein de l'équipe du CBA, une seule station a été recensé jusqu'alors, à La Broque, lieu-dit « Salm » en 2018.

2. Objet de l'étude et méthodologie

L'abondance de données externes au Conservatoire botanique d'Alsace et la quasi-absence de données de cette espèce par l'équipe du CBA, alors que les programmes d'inventaires mailles se multiplient, amènent à se demander si ces observations sont justes ou s'il n'y a pas eu de confusions avec d'autres espèces morphologiquement proches comme la berce commune, indigène.

Ainsi, les observations bibliographiques ont été revisitées de manière non exhaustive, en prenant en compte la précision géographique des données et la date de mention de la station. Les stations antérieures à 2000 n'ont pas fait l'objet d'une visite. Les stations peu précises sur le plan de la localisation n'ont pas non plus été prospectées.

Les prospections de terrain ont été menées entre le 13 et le 17 septembre 2021. Parmi les 85 données de cette espèce dans la base de données du CBA, 15 stations ont été retenues pour être prospectées.

3. Résultats

Sur les 15 stations visitées, la présence de la berce du Caucase a pu être confirmée sur cinq d'entre elles. Trois d'entre elles sont localisées à l'extrême sud de l'Alsace, dans la région naturelle du Jura alsacien. Une station se trouve dans le Sundgau et une à l'étage montagnard des Vosges cristallines.

En revanche, la prospection des dix autres stations n'a pas abouti à l'observation de la berce du Caucase. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ces résultats :

- confusion possible de la berce du Caucase avec d'autres espèces présentant des ressemblances morphologiques (*Heracleum sphondylium*, *Angelica sylvestris*, *Aegopodium podagraria*, ...);
- Disparition des individus suite à leur destruction dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives ;
- Localisation géographique imprécise de l'observation bibliographique.

Tableau 3. Bilan des stations de berce du Caucase prospectées en Alsace.

Nombre de stations visitées	15	
Nombre de stations où la présence de l'espèce a été confirmée	5	33.3%

Nombre de stations où l'espèce n'a pas été retrouvée	10	66.6 %
--	----	--------

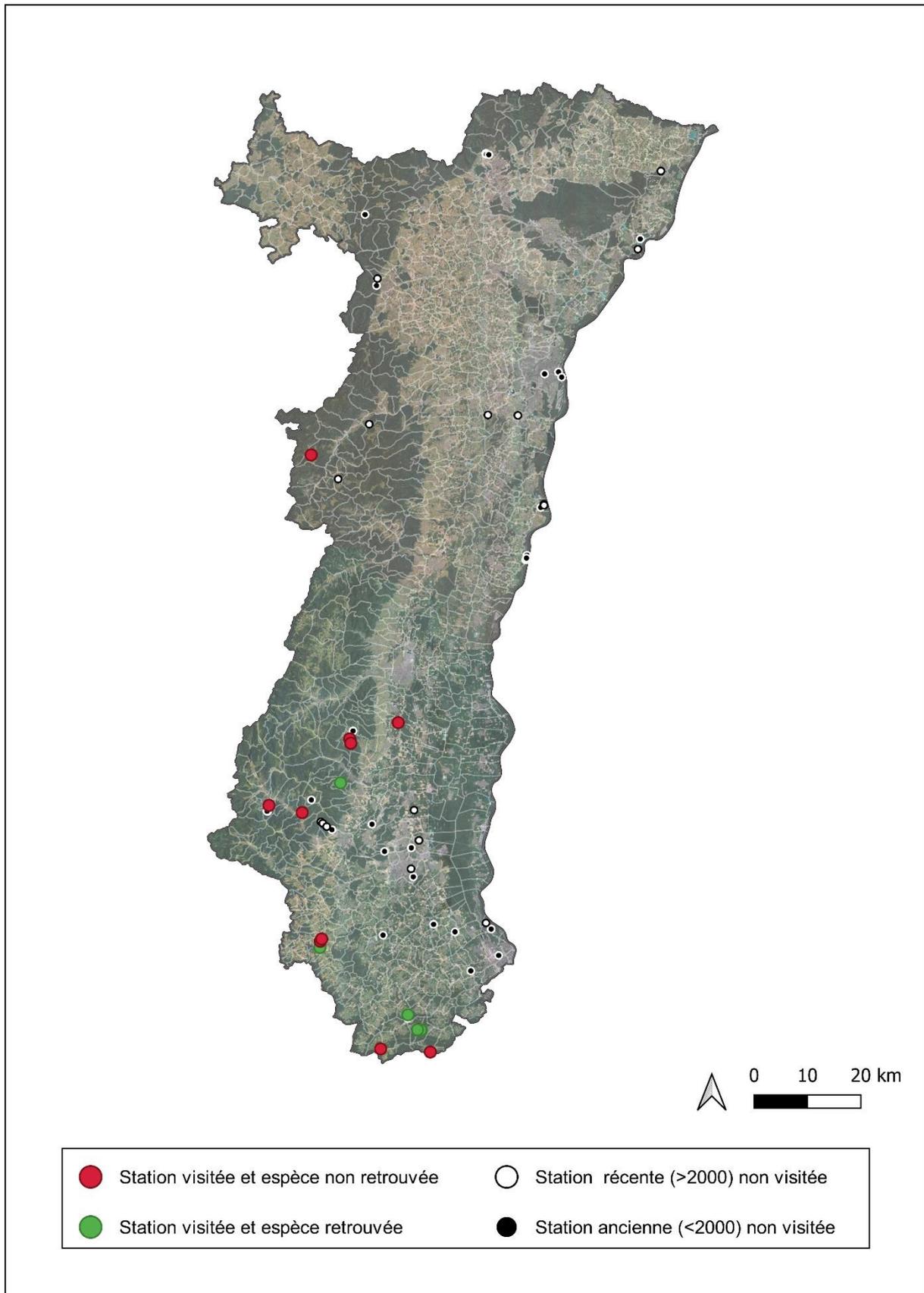


Figure 3. Bilan cartographique des stations de berce du Caucase en Alsace. Sources des données : BD du CBA – BD Brunfels/SBA – BD_IZH68/ex-CD68 (CeA) - BD personnelle de J.-F. Christians - BDN/ONF Alsace. Fonds cartographiques : © IGN BD TOPO V3.0, 2019 – © IGN BD ORTHO V3.0, 2018.



Figure 5. Station de berce du Caucase non confirmée à Oberlarg (68), au lieu-dit « Grosse Stuecker ». L'espèce n'a pas été retrouvée. En revanche, de grands individus de *Angelica sylvestris* (premier plan) ont peut être porté l'observateur à confusion.



Figure 4. Station de berce du Caucase confirmée à Raedersdorf (68), au lieu-dit « Hippoltskirch ». L'espèce a été observée tout au long de la lisière forestière d'une ripisylve à proximité d'un ruisseau.

Commune	Lieu-Dit	Nombre d'individus (estimé) observés lors des prospections	Première observation	Dernière observation	Description
Ferrette (68)	Neumatten	200	Razafindralay, 2018	Burkhart, 2021	Clairière à proximité d'une ripisylve longeant un ruisseau. Espèce confirmée. Nombreuses rosettes de feuilles et inflorescences fructifiées bien développées. Présence dans la quasi-totalité de la clairière.
Kiffis (68)	Krumgestell	-	Christians, 2016	[Christians, 2016]	Ourlet forestier longeant un ruisseau. Absence de l'espèce.
La Broque (67)	Salm	-	Nguefack, 2018	[Nguefack, 2018]	Bord de route débroussaillé à proximité d'habitations. Absence de l'espèce.
Manspach (68)	Niederau	1	Epage Lague, 2013-2020	Burkhart, 2021	Ripisylve longeant une rivière. Espèce confirmée. Une seule rosette de feuilles développée.
Mitzach (68)	Entzenbach	-	Razafindralay, 2017	[Razafindralay, 2017]	Bord de route débroussaillé à proximité d'habitations. Absence de l'espèce.
Oberlarg (68)	Grosse Stuecker	-	Razafindralay, 2018	[Razafindralay, 2018]	Friche à l'intersection de chemins forestiers. Absence de l'espèce.
Rimbachzell (68)	-	48	Hurstel, 2021	Burkhart, 2021	Talus en friche. Espèce confirmée. Plusieurs rosettes de feuilles développées. Tendance à se répandre dans le pré adjacent.
Rouffach (68)	Forêt communale de Rouffach	-	Vallet, 2014	[Vallet, 2014]	Bord de chemin débroussaillé à proximité de forêt. Absence de l'espèce.
Sondersdorf (68)	Hippoltskirch	104	Christians, 2017	Burkhart, 2021	Lisière forestière d'une ripisylve longeant un ruisseau. Espèce confirmée. Nombreuses rosettes de feuilles et inflorescences fructifiées bien développées. Tendance à s'étendre en longueur ?
Sondersdorf (68)	Neusage	4	Christians, 2017	Burkhart, 2021	Talus en friche à proximité d'un compost. Espèce confirmée. Quelques rosettes de feuilles développées.
Sondersdorf (68)	Neusage	-	Razafindralay, 2018	[Razafindralay, 2018]	Bord de route débroussaillé à proximité d'un pré. Absence de l'espèce.

Soultzmatt (68)	Hagenmuehle	-	Razafindralay, 2016	[Razafindralay, 2016]	Ourlet forestier de bord de route. Absence de l'espèce.
Soultzmatt (68)	Blumenstein	-	Attali, 2014	[Attali, 2014]	Fine ripisylve longeant un ruisseau au sein d'un pré. Absence de l'espèce.
Willer-sur-Thur (68)	Obersaenge	-	Razafindralay, 2017	[Razafindralay, 2017]	Bord de route débroussaillé à proximité d'une ripisylve et d'un ruisseau. Absence de l'espèce.
Wolfersdorf (68)	Lattloch	-	Epage Lague, 2013-2020	[Epage Lague, 2013-2020]	Lisière forestière d'une ripisylve longeant une rivière. Absence de l'espèce.

Tableau 4. Description de chacune des stations prospectées en 2021 avec les informations de localisation, le nombre d'individus observés, les premières et dernières mentions, et la description de la station.

4. Conclusion

Les prospections de la berce du Caucase en 2021 ont amené à constater que 2/3 des observations visitées n'ont pas été confirmées. Ces résultats illustrent la nécessité de diffuser des fiches de reconnaissance de l'espèce, afin d'éviter tout risques de confusion avec d'autres espèces indigènes.

Il paraît également essentiel, au vu des résultats, de mener un bilan complet sur la berce du Caucase en Alsace, en retournant sur les stations qui n'ont pas été prospectées en 2021.

5. Références

Bardet O., 2015. *Stratégie de lutte contre les espèces végétales de Bourgogne. Méthodologie et schéma d'action*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien-MNHN. 37p.

Branquart E., 2019. *Alert, black and watch lists of invasive species in Belgium*. Harmonia version 1.2, Belgian. Consulté le 21/09/2021 sur <http://ias.biodiversity.be>.

Buholzer S., Nobis M., Schoenenberger N. & Rometsc S., 2014. *Liste des espèces exotiques envahissantes de Suisse*. Consulté le 21/09/2021 sur <https://www.infoflora.ch>.

CPIE des Pays Creusois, s. d. *Prévention et lutte contre les plantes exotiques envahissantes en Creuse. Fiche de renseignement : berce du Caucase*. 4p.

Dumont Q., Watterlot A., Buchet J., Toussaint B. & Hauguel J.-C., 2020. *Plantes exotiques envahissantes des Hauts-de-France : 34 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Roubaix. 156p.

Fredon Grand Est, 2020. *Fiche espèce : berce du Caucase*. 2p.

Krebs E., Levy V., Watterlot A., Hauguel J.-C. & Toussaint B., 2012. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques considérées comme envahissantes avérées et potentielles en Picardie*. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul. 17p.

Neobiota, 2020. *Invasive Alien Species in Luxembourg*. Consulté le 21/09/2021 sur <https://neobiota.lu>.

Rabitsch W. & Nehring S., 2013. *Naturschutzfachliche Invasivitätsbewertung für in Deutschland wild lebende gebietsfremde aquatische Pilze, Niedere Pflanzen und Wirbellose Tiere : Ergebnisse aus dem F + E – Vorhaben*. FKZ 3514 86 0200. 220 p.

Vuillemenot M., Ferrez Y., André M., Gilles F., Hendoux F., Mouly A., Thierry F., Tison J.-M., Vadam J.-C., 2016. *Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté et préconisations d'actions*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés. 32p.

Wegnez G., 2018. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, DREAL Champagne-Ardenne. Paris. 142p.

Zambettakis C., s. d. *Berce du Caucase*. Conservatoire botanique national de Brest. 5p.